

La femme muette

Autor(en): **F.N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Glanures sur la Réformation

DANS LE PAYS DE VAUD.

Les femmes d'Orbe et de Grandson. — Les Lausannois d'aujourd'hui et ceux d'autrefois.

Afin de donner une idée des obstacles que les réformateurs eurent à surmonter, mais surtout afin de faire connaître les mœurs de leur temps, nous reproduisons les détails qui suivent extraits des ouvrages de l'historien Ruchat.

Les femmes d'Orbe, dit-il, soupçonnant le maître d'école protestant d'avoir contribué à faire arrêter le moine Julliani, prédicateur favori, se jetèrent sur lui dans l'église, et à coups de pieds et poings faillirent l'assommer.

Hollard, autre protestant, qui avait interrompu Julliani en chaire, fut traité de la même façon; elles le prirent par la barbe, le dévisagèrent avec leurs ongles, et l'auraient tué s'il n'avait été secouru par le châtelain d'Orbe, qui le tira de leurs mains sous prétexte de le conduire en prison.

Farel, voulant prêcher à Orbe, avait à peine commencé que les femmes se mirent à crier : *chien — mâtin — hérétique — diable*, avec un bruit si horrible qu'on n'aurait pas ouï tonner.

Accoutumé à de pareilles réceptions, Farel persista, mais il n'y put tenir longtemps et ce fut en vain qu'il fit un autre essai le jour suivant. A l'issue du Conseil, le même soir, les femmes qui s'étaient attroupées pour l'attendre, le saisirent dans la rue, le jetèrent par terre et commençaient à le frapper lorsqu'un gentilhomme accrédité, nommé Pierre de Glesresse, le leur ôta des mains disant : « Mesdames, pardonnez-moi pour cette heure; je l'ai pris à ma charge! »

La principale de ces femmes qui commandait la troupe, était une dame de qualité, fribourgeoise d'origine, nommée Elisabeth Reiff, qui avait épousé un gentilhomme d'Orbe. Bientôt après, Dieu lui toucha le cœur comme à Lydie; elle et son mari embrassèrent la réformation.

À Grandson, le service catholique et le protestant se faisaient alternativement dans la même église. Un jour cependant, que les protestants demeuraient trop longtemps au gré des catholiques, ceux-ci, impatientés d'entendre la messe, lâchèrent leurs femmes qui entrèrent avec grand bruit. Les réformés voulurent les repousser, mais elles étaient en si grand nombre qu'ils furent obligés de s'en aller. Elles se prirent surtout aux trois ministres qui se trouvaient là, Farel, Grivat et Froment. Le premier eut le visage tout déchiré.

Les magistrats de Berne et de Fribourg allaient faire informer contre cette violence, mais les protestants s'étaient déjà fait justice à eux-mêmes, ayant renversé et détruit les images et l'autel dans l'église des cordeliers, ce dont le Conseil de Fribourg fut très offensé.

Les magistrats de Lausanne hésitaient entre les deux religions et, craignant de désobéir à l'une ou à l'autre, tâchaient de tenir un juste milieu. Pendant qu'il faisaient d'une part ob-

server le carême, de l'autre ils exigeaient que l'on se conformât strictement aux règlements des réformés (*).

Dans une autre ville du Pays de Vaud, les magistrats, aussi disposés à l'impartialité que ceux de Lausanne, et trouvant impossible d'allier la paix avec les disputes théologiques, s'avisèrent de défendre absolument de parler de Dieu, soit en bien, soit en mal, comme ils l'exprimaient naïvement.

La femme muette.

Il n'y a de nos jours que peu d'hommes qui fassent grands cas des écrits de Rabelais, et l'on dirait presque que la seule chose qui se soit conservée de lui, c'est le quart d'heure de Rabelais et les noms de Gargantua et de Pantagruel; malgré la forme grossière dans laquelle se présente la bonne vieille plaisanterie de nos aïeux, on peut pourtant s'étonner de ce que l'auteur le plus spirituel du siècle de la Réformation est tellement oublié que ses écrits partagent maintenant le sort de ces vieux fabliaux dans lesquels Molière a trouvé les meilleurs sujets de ses comédies. Quant à moi, j'avoue franchement, qu'en dépit de la prudence de nos temps, je préfère infiniment la plaisanterie humoristique des siècles passés, quelque baroque et grotesque qu'elle nous semble, aux élucubrations soi-disant spirituelles du siècle actuel, et je fais encore mes délices des œuvres de Rabelais. L'anecdote que nous allons raconter aux lecteurs du *Conteur vaudois* appartient à cet écrivain, et nous nous gardons bien d'en modifier la forme; nous lui conserverons ce vieux style naïf, que nous regardons comme son véritable parfum.

« Dans un certain pays barbare il y avait un mari, si pervers d'entendement, qu'ayant acquis en mariage une femme muette, s'en ennuya, et voulant soi guérir de cet ennui, et elle de sa muetterie, le bon et inconsidéré mari voulut qu'elle parlât, et pour ce eut recours à l'art des médecins et chirurgiens, qui pour la démuettir, lui incisèrent et bistourisèrent un encilliglotte adhérent au filet; bref elle recouvra santé de langue, et icelle langue voulut récupérer l'oisiveté passée, elle parla tant, tant et tant, que c'était bénédiction: Si ne laissa le mari bourru de se lasser de si planthereuse parlerie: il recourut au médecin, le pria et conjurant qu'autant il avait mis de science en œuvre pour faire caqueter sa femme muette, autant il en employât pour la faire taire. Ce nonobstant, le mari supplia, pressa, insista, persista, si que le savantissime docteur découvrit en un coin des registres de son cerveau, remède unique et spécifique contre icelui interminable parlement de femme, et ce remède, c'est surdité de mari.

« Oui-da, fort bien, dit le mari; mais de ces deux maux, voyons quel sera le pire, ou entendre sa femme parler, ou ne rien entendre

(* On remarquera évidemment que cette manière de faire des Lausannois d'alors a encore bien des imitateurs aujourd'hui.

du tout? » Le cas est suspensif et pendant que le mari là-dessus en suspens était, médecin d'opérer, médecin de médicamer par provision, sauf à consulter par après. Bref, par certain charme de sortilège médicinal, le pauvre mari se trouva sourd, avant qu'il eut achevé de délibérer, s'il consentirait à surdité.

L'y voilà donc, et il s'y tint faute de mieux: et c'est comme il faudrait agir en opération de médecine. Qu'arriva-t-il. Ecoutez et vous le saurez. Le médecin, à fin de besogne, demandait force argent, mais c'est à quoi ce mari ne peut entendre, car il est sourd comme voyez; le médecin pourtant, par beaux signes et gestes significatifs, argent demandait et redemandait, jusqu'à s'irriter et colérique; mais en pareil cas, gestes ne sont entendus; à peine entend-on paroles bien articulées, ou écritures attestées et réitérées par sergens intelligibles. Le médecin donc se vit contraint de rendre l'ouïe au sourd, afin qu'il entendit à payement, et le mari de rire, entendant qu'il entendait; puis de pleurer par prévoyance de ce qu'il n'entendrait pas Dieu tonner, dès qu'il entendrait parler sa femme. Or de tout ceci résulte conclusion moralement morale, qui dit: qu'en cas de maladie et de femmes épousées, le mieux est de se tenir comme on est, de peur de pis. »
F. N.

Le moment difficile.

Puisque nous venons de citer une page de Rabelais, profitons de l'occasion pour donner à nos lecteurs, d'après une tradition fort curieuse, l'explication de cette locution populaire: *Quart d'heure de Rabelais*, indiquant le moment, quelquefois embarrassant, où il faut payer son écot et, par extension, tout moment fâcheux et désagréable.

Rabelais revenait de Rome et passait par Lyon, où il se trouva retenu dans une auberge faute d'argent. On raconte qu'alors il déposa dans un endroit apparent de sa chambre de petits paquets, sur lesquels il avait écrit: *Poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le dauphin*.

L'hôte épouvanté de cette découverte courut en prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire Rabelais à Paris par la maréchaussée.

Rabelais avait trouvé là un moyen ingénieux d'être libéré par l'aubergiste et de continuer sa route sur Paris, sans avoir le sou en poche.

François I^{er}, immédiatement prévenu de l'arrestation d'un grand criminel, demande à le voir. On conduit devant lui Rabelais, dont la vue fait sourire le roi.

« C'est bien fait à vous, dit François I^{er} aux notables de Lyon, qui avaient accompagné leur capture; ce m'est une preuve que vous n'avez pas peu de sollicitude pour la conservation de notre vie; mais je n'aurais jamais soupçonné d'une méchante entreprise le bonhomme Rabelais. »

Là-dessus, il congédia gracieusement les Lyonnais confondus et retient à souper Rabelais, qui fut largement à la santé du roi et à la bonne ville de Lyon.